

Les Belges de l'étranger pourront voter aux élections régionales

Le gouvernement fédéral a validé vendredi l'ambition d'octroyer aux Belges de l'étranger le droit de voter aux élections régionales. Le projet de loi spéciale a été approuvé au conseil des ministres. La majorité doit à présent trouver la majorité des deux tiers – et la majorité simple dans chaque groupe linguistique – qui permettra de faire adopter la réforme au Parlement.

Cette majorité devrait être facilement atteignable. En Flandre, la majorité est confortable. Du côté francophone, le cdH et Ecolo sont favorables à l'extension du droit de vote aux Belges de l'étranger pour les élections régionales. Interrogé jeudi, le PS, qui par le passé a exprimé des réticences, plaidait pour la création d'une circonscription des Belges de l'étranger pour les élections fédérales. Les électeurs expatriés ont plutôt tendance à voter au centre-droit.

Pour le gouvernement, il est cohérent qu'après avoir autorisé le vote des Belges de l'étranger pour les élections fédérales, on l'organise également pour les élections régionales. *«Il est assez logique que des Belges puissent se prononcer sur des matières les concernant ou touchant à*

leurs enfants. Les Régions et Communautés ont un même niveau de compétences que le Fédéral. Une des grandes compétences est l'enseignement. Il est normal que les familles aient un mot à dire en matière d'enseignement», a commenté le vice-premier ministre MR Didier Reynders, rappelant que le *«centre de gravité a bougé»* du Fédéral vers les Régions.

Les votes des Belges de l'étranger seront ajoutés dans le canton du dernier lieu de résidence en Belgique, à l'instar de ce qui se pratique pour les fédérales. Les élections seront électroniques, eu égard notamment à la difficulté d'envoyer un bulletin papier volumineux pour la Région bruxelloise.

BELGA

«Il est assez logique que des Belges puissent se prononcer sur des matières les concernant ou touchant à leurs enfants.»

DIDIER REYNDERS
MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES